



Accident de la route avec le vehicule de mon entreprise

Par **sami**, le **08/01/2012** à **22:08**

Bonjour,

j ai eu un accident de la route avec un vehicule de mon entreprise a la suite de 12heures de travailles je suis le responsable de l accident il n y a pas eu de blesser mon employeur peut il me licencier sachant que mon vehicule a etait tres endommagees merci de vos reponses